

TEMOIGNAGES RELATIFS AU MARIAGE DE MARIE DE MONTPELLIER AVEC LE COMTE BERNARD IV DE COMMINGES

Source: MARTÍN ALVIRA CABRER, "Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213)", Tome III

1212 enero, 8. Sant Tibèri/Saint-Thibéry

1229

Bernart, abad de Valmanha, comunica al obispo Raimon de Usès y al abad Arnau de Cîteaux, legados apostólicos en Provenza y responsables del pleito de anulación del matrimonio de los reyes de Aragón, los testimonios relativos al matrimonio de María de Montpellier y el conde Bernart IV de Comenges.

B. Copia princ. s. XIII, ACA, Cancillería, Cartas Reales, Extra-Series, caj. 1, n.º 20, fol. 1v.

a. Ed. VINCKE, Der Eheprozeb, n.º 13, pp. 179-180.

Cit.: AURELL, Les noces, pp. 430 y 431. SMITH, Innocent III, p. 109.

(a) *Sit omnibus manifestum quod anno Verbi incarnati M.ºCC.ºXI.º. facta fuit comissio michi fratri Bernardo Vallismagne dicto abbati a dominis legatis Raimondo episcopo Uticense et Arnaldo Cistercii abbate ad recipiendos testes super consanguinitate et afinitate domine Marie regine Aragonum et Bernardi comitis Convenarum, et ad testes recipiendos domini Petri regis Aragonum quos producere voluerit contra prefatam reginam. Ad hoc fuit dies assignata consensu parcium proxima dominica post festum Epifanie, et procurator regis non affuit; procurator vero regine scilicet R[aimundus] Arradi affuit, scilicet apud Sanctum Tiberium et produxit tres testes, inferiorem videlicet Na de Ports, que dixit ut subscriptum est; et dominam Clemenciam amitam regine, que iurata dixit quod Bonefacius marchio habuit tres infantes, scilicet Bonefacium et Guillelmum marchionem et Sibilliam; de Bonefacio exivit domina Marchisia uxor domini B[ernardi] de Andusia; de Guillelmo marchione exivit comitissa de Bigorra, et de comitissa de Bigorra exivit uxor Bernardoni comitis Convenarum; de Sibilia exivit Guillelmus de Montispessulano, et de Guillelmo Montispessulani exivit Guillelmus Montispessulani pater Marie regine Aragonum. Hec ita vera esse audivit ab antecessoribus suis et a domino B[ernardo] de Andusia et a domino episcopo Cyffricensi fratre eius, et a domina Marchisia eius uxore, et a domino R[aimundo] episcopo Littevensi, qui omnes sunt de eiusdem parentela, et a multis aliis, qua re ego Clemencia prefata illud verum esse firmiter credo et hoc iuro. Item, comes Rainaldus de Besanzone habuit duas filias; de una exivit mater domini B[ernardi] de Andusia et mater Bernardonis comitis Convenarum, de alia exivit Matilda ducissa, qui fuit mater Guillelmi Montispessulani, qui fuit pater Marie regine Aragonum. Hec ita vera esse credit, quia a multis audivit.*

Domina Marchisia de Rochafolio idem per omnia; et quia sunt de parentela hec dicit, et totum ita esse verum iurat se credere.

Na de Ports testis iurata dixit se vidisse quod post mortem comitisse de Bigorra uxorem Bernardoni, duxit in uxorem Bernardus comes Convenarum Beatricem filiam Otonis de Lomania que adhuc vivit, et duxit eam in castro quod vocatur Berat, in ecclesia Sancte Marie et Sancti Petri. Et fuit tempore messium. Et fuerunt ibi multi. Et hoc fuit antequam duceret dominam Mariam reginam.

Traduction du texte latin par Ludovic Noirie, avec l'aide de Jean-Jacques Massol :

Qu'il soit manifeste à tous qu'en l'année 1211¹ du Verbe incarné, une commission m'a été faite à moi, frère Bernard de l'abbaye dite de Valmagne, par messires légats Raimond, évêque d'Uzès, et Arnaud, abbé de Cîteaux, de recevoir des témoins sur la consanguinité et la parenté par alliance entre damoiselle Marie reine d'Aragon et Bernard comte de Comminges, et pour recevoir les témoins que messire Pierre roi d'Aragon voulait produire contre la susdite reine. Cela fut fait le jour assigné par accord des parties le dimanche après la fête de l'Épiphanie², le mandataire du roi était absent, le mandataire de la reine, à savoir Raymond *Arradi*, fut vraiment présent, bien sûr à Saint-Thibéry, et il produisit trois témoins, *N.* de Ports étant apparemment de moindre qualité³, qui dit comme il est écrit; Dame Clémence tante de la reine, qui dit sous serment que le marquis Boniface eut trois enfants, à savoir Boniface, le marquis Guillaume et Sibylle; de Boniface est issue dame Marquise épouse de B[ernard] d'Anduze; du marquis Guillaume est issue la comtesse de Bigorre, et de la comtesse de Bigorre est issue l'épouse de Bernardon⁴ comte de Comminges; de Sibylle est issu Guilhem de Montpellier, et de Guilhem de Montpellier est issu Guilhem de Montpellier père de Marie reine d'Aragon. Elle entendit que cela est véridique de ses prédécesseurs, de messire B(ernard) d'Anduze, de messire l'évêque de Sisteron⁵, frère de ce dernier, de dame Marquise épouse de Bernard, et de messire R[aymond] évêque de Lodève⁶, qui sont tous de sa parentèle, et de beaucoup d'autres, de quelle chose moi, Clémence susdite, je crois fermement que cela est véridique et je le jure. De même, le comte Renaud de Besançon eut deux filles; d'une est issue la mère de messire Bernard d'Anduze et la mère de Bernardon comte de Comminges, de l'autre est issue la duchesse Mathilde, qui fut la mère de Guilhem de Montpellier, qui fut le père de Marie reine d'Aragon. Elle croit assurément que cela est véridique, parce qu'elle l'a entendu de nombreuses personnes.

Dame Marquise de Roquefeuil de même pour toutes ces choses; elle dit cela parce qu'ils sont de sa parentèle, elle jure croire assurément que tout cela est véridique.

N. de Ports a dit sous serment avoir été témoin qu'après la mort de la comtesse de Bigorre, épouse de Bernardon, le comte Bernard de Comminges prit pour épouse Béatrice fille d'Otton de Lomagne⁷, qui est encore vivant, et la conduisit au château qu'on appelle *Berat*, dans l'église Sainte Marie et Saint Pierre. Cela arriva au temps des moissons. Il y avait beaucoup de monde. Cela se passa avant qu'il se marie avec la reine Marie.

1 En fait 1212, voir note 2.

2 Le 8 janvier 1212. En effet, c'est l'année 1212 suivant notre chronologie, et non 1211, car à cette époque on faisait débiter les années au mois de mars, voire à Pâques. La fête de l'Épiphanie étant le 6 janvier, qui était un vendredi en 1212, cela donne donc la date du 8 janvier 1212.

3 Cela expliquerait l'erreur d'attribution pour Otton de Lomagne comme père de Béatrice, première épouse de Bernard de Comminges. Voir note 7.

4 Le texte latin original différencie *Bernardonus* et *Bernardus* père et fils, tous deux comtes de Comminges, le premier aussi connu sous le surnom « Dodon ». Voir notamment <http://fmg.ac/Projects/MedLands/TOULOUSE%20NOBILITY.htm#BernardIIICommingesdiedafter1176B>.

5 Cyffricensi = Sistaricensi ? Alors on a affaire à Bermond d'Anduze, évêque de Sisteron de 1174 à 1214, voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Bermond_d%E2%80%99Anduze_%28chanoine%29.

6 Littevensi = Lutevenses ? Si oui, c'est donc Raymond Guilhem Madières qui a été évêque de Lodève de 1162 à 1201, voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_%C3%A9v%C3%AAques_de_Lod%C3%A8ve.

7 Voir commentaires note 3. Béatrice est en fait fille de Centule de Marsan, et de Matelle « des Baux(?) », voir notamment <http://fmg.ac/Projects/MedLands/GASCONY.htm#StephanieBeatrixIIIBigorre>.

Bernart, abad de Valmanha, delegado del obispo Raimon de Usès y del abad Arnau de Citêaux, legados apostólicos en Provenza y responsables del pleito de anulación del matrimonio de los reyes de Aragón, les comunica nuevos testimonios relativos al matrimonio de María de Montpellier y el conde Bernart IV de Comenges.

B. Copia princ. s. XIII, ACA, Cancillería, Cartas Reales, Extra-Series, caj. 1, n.º 20, fol. 1r.

a. Ed. VINCKE, *Der Eheprozeb*, n.º 14, pp. 180-181.

Cit.: SMITH, *Innocent III*, p. 109.

(a) *Hec sunt depositiones testium iuratorum domine Marie regine quos produxit coram B[ernardo] abbate Vallismagne delegato a dominis legatis Raimundo episcopo Uticensi et Arnaldo Cisterciensi abbate.*

Dominus B[ernardus] de Andusia testis iuratus dixit quod Bonifacius marchio genuit Bonifacium et Guillelmum Marchisium et Sibiliam. De Bonifacio exivit Marchisia uxor B[ernardo] de Andusia, qui modo testimonium peribet. De Guillelmo vero exiit comitissa de Bigorra; et ex illa exivit alia que fuit uxor Bernardoni comitis de Comenge. Sibilia fuit uxor Guillelmi de Montepessulano et de illa exivit Guillelmus de Montepessulano, avus domine Marie regine, et de avio pater eius. Et hoc audivit dici VI anni sunt. Et dixit sacramento quod hec ita vera esse credebat. Nomen comitisse de Bigorra nescit. Item, dixit quod comes Raimundus de Bezanzo habuit duas filias, de una exivit mater huius B[ernardi] de Andusia et avia Bernardi de Cumenge, et de alia que vocabatur ducissa exivit pater Marie regine, et credit quod Marie regina fuit uxor Bernardi de Cumenge et quod habuit ex ea filium et filias. Item, dixit quod ipse est de ista parentela, et quod ipse dixit Guillelmo, patri Marie regine, ante contractum matrimonium ne fieret, quia parentes erant. Hoc dixit quando loquebantur de matrimonio contrahendo inter dominam Mariam et comitem predictum.

Arnaldus de Rochafolio testis iuratus idem dixit de prima parentela. De secundo vero computavit matrem B[ernardum] de Andusia et aviam Bernardi de Cumenge. Interrogatus quando hoc didicit, dixit quod heri, scilicet die proxima, et credit quod Bernardus de Cumenge duxit in uxorem dominam Mariam reginam.

R. de Rochafolio testis iuratus dixit idem quod primus de utraque parentela. Interrogatus quando hec didicit, dixit mensem esse transactum. Set quando Bernardonus reliquit dominam Mariam, audivit dici quod dividi poterant per consanguinitatem. Item, dixit se vidisse quando Bernardus de Comenge duxit in uxorem dominam Mariam. Et fuit apud Montepessulanum in ecclesia castri. Et fuerunt ibi plures episcopi et alii. Nominavit autem episcopos scilicet Agathensem, Auxitanum et de Cumenge.

Bernardus Frainels testis iuratis dixit idem de duabus filiabus comitis Rainaldi quod primus, et audivit quod B[ernardus] de Andusia prohibebat ne domina Maria traderetur nuptui Bernardoni nepoti suo, dicens quod parentes erant.

Domina Marchisia de Rochafolio interrogata diu postquam peribuit testimonium, dixit quod ipsa vidit et interfuit quando Bernardo de Cumenge duxit in uxorem dominam Mariam apud Montepessulanum in capella castri, et fuerunt ibi plures. Et dicebatur quod non deberet contrahi matrimonium inter eos.

Hos testes recepi ego B[ernardus] dictus abbas Vallismagne dominorum legatorum mandato. Et ipsis eos sigillatas transmittito, quia pars que produxit eos non audivit. Acta sunt hec apud Castris, XV die post festum sancti Ylarii.

Traduction du texte latin par Jean-Jacques Massol et Ludovic Noirie :

Ce sont les dépositions des témoins qui ont prêté serment concernant la reine Marie, que B[ernard], abbé de Valmagne, produisit publiquement par commission de messeigneurs Raymond évêque d'Uzès et par Arnaud abbé de Cîteaux.

Le seigneur B[ernard] d'Anduze dit sous serment que le marquis Boniface engendra Boniface, le Marquis Guillaume et Sibylle. De Boniface fut issue Marquise épouse de Bernard d'Anduse, qui fournit seulement un témoignage. De Guillaume est issue en vérité la comtesse de Bigorre; et de celle-ci est issue une autre [*comtesse de Bigorre*] qui fut l'épouse de Bernardon⁸ comte de Comminges. Sibylle fut l'épouse de Guilhem de Montpellier, de celle-ci fut issu Guilhem de Montpellier, grand-père paternel⁹ de la reine Marie. Il entendit cela il y a 6 années. Et il dit sous serment qu'il croyait que cela était vrai. Il ne connaît pas le nom de la comtesse de Bigorre. De même, il dit que le comte Renaud¹⁰ de Besançon avait deux filles, d'une est issue la mère de ce Bernard d'Anduze et aïeule de Bernard de Comminges, et de l'autre qui est appelée duchesse est issu le père de la reine Marie, et il croit que la reine Marie fut l'épouse de Bernard de Comminges, et qu'il eut de celle-ci un fils et des filles. De plus il dit qu'il est lui-même de sa parentèle, et que lui-même l'a dit à Guillaume, père à la reine Marie, avant qu'il ne fasse un contrat de mariage, parce qu'ils étaient parents. Cela a été dit quand ils avaient parlé du mariage devant être contracté entre damoiselle Marie et le comte susdit.

Arnaud de Roquefeuil témoigna sous serment la même chose concernant la première parentèle. En vérité, pour la deuxième parentèle, il supputa la mère de Bernard d'Anduze et la grand-mère de Bernard de Comminges. Interrogé à quelle date il apprit cela, il dit que [*c'est*] naguère, à savoir un jour très proche, et qu'il croit que Bernard de Comminges se maria avec son altesse la reine Marie.

R[aymond] de Roquefeuil témoigna sous serment la même chose que le premier de l'une et l'autre parentèle. Interrogé quand il apprit cela, il dit le mois que [*le mariage*] s'est accompli. Mais quand Bernardon¹¹ délaissa damoiselle Marie, il a entendu que j'ai dit qu'ils pouvaient se séparer pour consanguinité. De même, il dit avoir été témoin quand Bernard de Comminges prit pour épouse damoiselle Marie. Et cela se passa à Montpellier dans l'église du château. Il y avaient plusieurs évêques et d'autres personnes. Il nomma en outre les évêques, à savoir celui d'Agde, d'Auch et de Comminges.

Bernard Frainels témoigna sous serment la même chose au sujet des deux filles du comte Renaud¹² que le premier, et il entendit que B[ernard] d'Anduze avait interdit que damoiselle Marie se marie avec Bernardon¹³ son neveu¹⁴ disant qu'ils étaient parents.

Damoiselle Marquise de Roquefeuil interrogée le jour après ce témoignage, dit qu'elle fut témoin et présente quand Bernard de Comminges épousa damoiselle Marie à Montpellier dans la chapelle du château, et qu'il y avait de nombreuses personnes. Et il se disait qu'il ne devrait pas y avoir de mariage contracté entre eux.

Moi, Bernard, abbé de Valmagne, j'ai reçu ces témoins, par commission des messires légats. Et je leur transmets les pièces cachetées, parce que la partie qui produisit les témoins ne les a pas entendus. Fait à Castries, 15 jours après la fête de Saint Hilaire¹⁵.

8 Le texte latin original différencie, au moins dans sa première partie (voir notes 4 et 6...), *Bernardonus* et *Bernardus* père et fils, tous deux comtes de Comminges, le premier aussi connu sous le surnom « Dodon ». Voir notamment <http://fmg.ac/Projects/MedLands/TOULOUSE%20NOBILITY.htm#BernardIIICommingesdiedafter1176B>.

9 Littéralement: « de son aïeul [naquit] son père » rajouté après, pour indiquer que c'est du côté du père de Marie.

10 Dans le texte c'est Raymond (*Raimondus*), mais un peu plus loin il est question de Renaud (*Rainaldus*), voir note 5. Cela correspond mieux au fait qu'il soit question d'un comte de Besançon, et cela correspond aussi à ce qui est indiqué dans la pièce 1229 du même ouvrage. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Renaud_Ier_de_Bourgogne.

11 Ne serait-ce pas Bernard plutôt ?

12 C'est donc bien Renaud et non pas Raymond, voir note 2.

13 Ne serait-ce pas Bernard plutôt ?

14 Ou autre lien de parenté ?

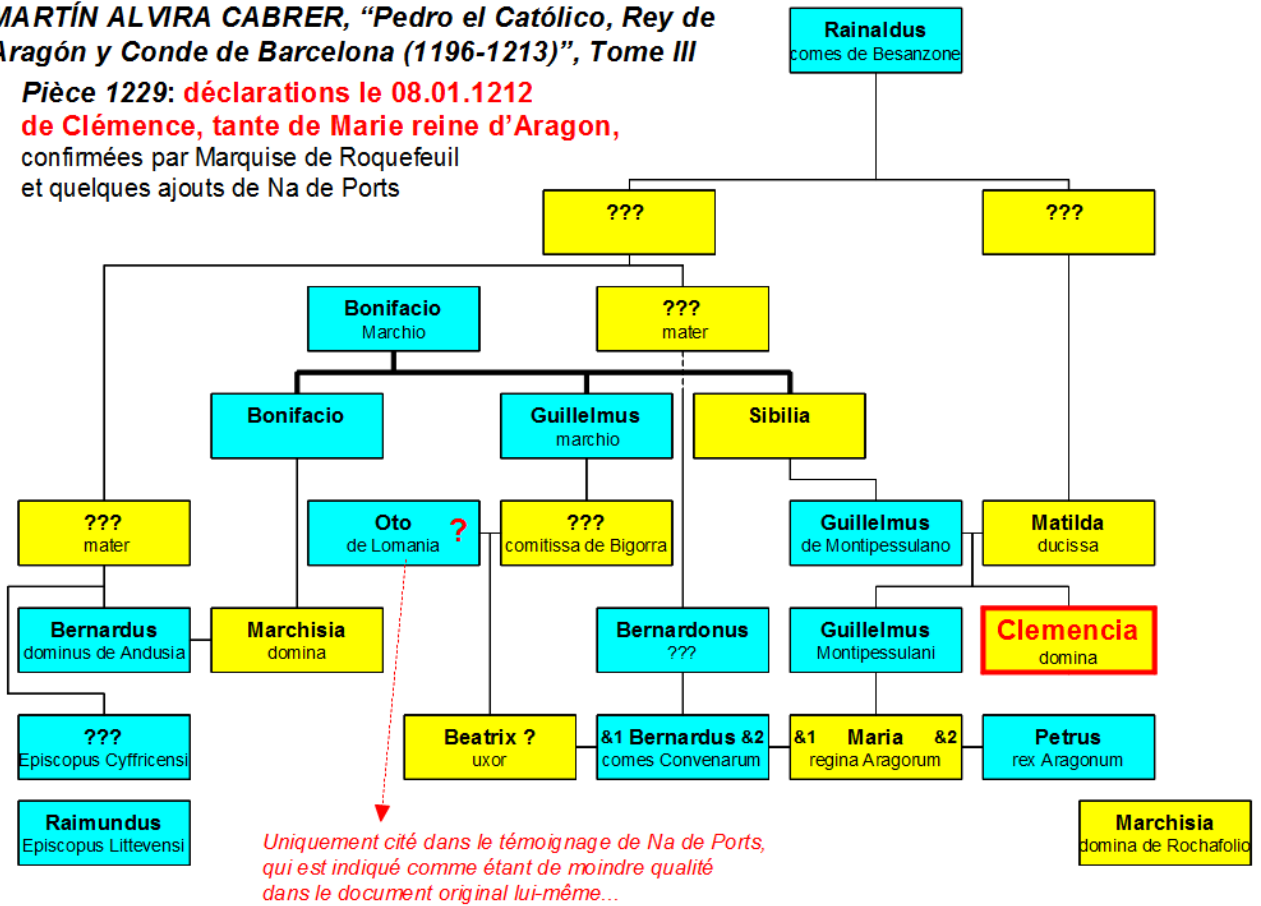
15 La Saint Hilaire est le 13 janvier, cela doit correspondre au 28 janvier [probablement 1212, voir pièce 1129].

MARTÍN ALVIRA CABRER, "Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213)", Tome III

Pièce 1229: déclarations le 08.01.1212

de Clémence, tante de Marie reine d'Aragon,

confirmées par Marquise de Roquefeuil
et quelques ajouts de Na de Ports

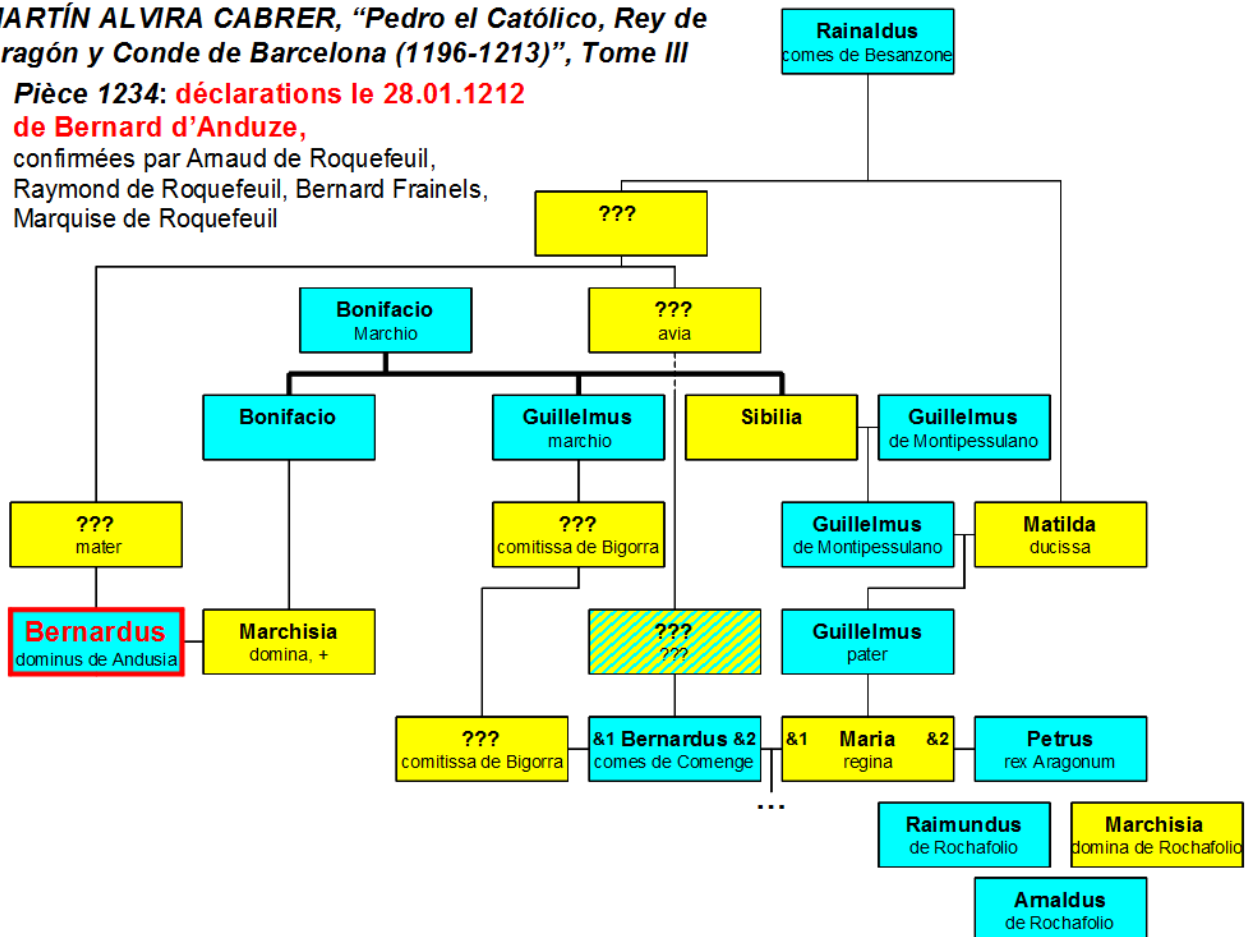


MARTÍN ALVIRA CABRER, "Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213)", Tome III

Pièce 1234: déclarations le 28.01.1212

de Bernard d'Anduze,

confirmées par Amaud de Roquefeuil,
Raymond de Roquefeuil, Bernard Frainels,
Marquise de Roquefeuil



Réunion de ces deux stemmas compilant toutes les informations recueillies dans ces témoignages en un seul, avec corrections et compléments par d'autres sources :

MARTÍN ALVIRA CABRER, "Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213)", Tome III
 Synthèse des pièces 1229 + 1234, datées de janvier 1212
 + infos complémentaires connues par ailleurs (en rouge)
 + corrections des déclarations de 1212 (en bleu)

